

Organisme audité :

IDEMIA VITRE

- Responsable d'audit : Marc BOUISSET (NA,13)
- Audit : Audit unique
- Référentiel(s) de certification : Audit selon le décret n° 2021-461 du 16 Avril 2021

- Précisions sur la proposition de décision émise dans le rapport d'audit :
(Ex : indiquer dans ce paragraphe si votre proposition concerne tous les référentiels dans le cas d'un audit combiné. Dans le cas contraire spécifier pour chacun votre proposition)
Pas de NC ni de PS en audit 2022 et pas de NC en audit 2025.

- Points sensibles de l'audit précédent :
Il n'y avait pas de points sensibles à l'audit précédent.

- Points à surveiller et/ou processus à observer particulièrement lors du prochain audit : PS.

- Echantillonnage à prévoir ou recommandé pour le prochain audit (cas des organismes multi-sites) :
NA

- Difficultés rencontrées lors de l'audit : RAS

- Modifications/adaptations à apporter au programme d'audit : RAS

Responsable d'Audit : Marc BOUISSET (NA,13) : Le 07/08/2025

